

---

**Actes de la troisième Conférence internationale sur la Francophonie économique**

*VERS UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE, VERTE ET INCLUSIVE*

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 16 – 18 mars 2022

---

**CRISE SANITAIRE DU COVID-19 ET REORGANISATION DE  
L'EMPLOI FEMININ A L'EST DE LA RDC**

**MUKIRANIA KAHAMBU NOSTA**

Professeure associée à l'Université Catholique du Graben (UCG)–Butembo / RDC  
Chercheure et membre du Centre de Recherche en Économie de Développement (CRED) de  
l'UCG / Butembo et du Laboratoire d'Anthropologie Prospective de l'UCLouvain / Belgique  
[mukiraniawavangu@gmail.com](mailto:mukiraniawavangu@gmail.com)

**MUSUBAHO KIVUYIRWA KENNEDY**

Docteur et Enseignant, Université Catholique du Graben (UCG)–Butembo/RDC  
Chercheur et membre du Centre de Recherche en Économie de Développement (CRED) de  
l'UCG / Butembo. [musubahokivuyirwa@gmail.com](mailto:musubahokivuyirwa@gmail.com)

**RÉSUMÉ** – La participation des femmes au marché du travail est l'un des déterminants de l'autonomisation et de leur contribution au développement socio-économique. Les pratiques entrepreneuriales recouvrent des réalités très diverses. Au-delà de la variété de statuts, de taille et de champ des entreprises, des différences notables entre entrepreneuriat masculin et féminin ont été récemment mises en exergue. Car, plus les femmes travaillent, plus l'économie prospère et les conditions de vie familiale s'améliorent. Pourtant, les mesures prises par les gouvernements pour la lutte contre la crise sanitaire du Covid-19 ont eu de l'incidence sur l'économie, notamment la hausse de prix et du taux de chômage dans plusieurs secteurs. Dans ce présent papier, on analyse la réorganisation l'emploi féminin face à cette crise. Des méthodes comparative et inductive ainsi que des techniques documentaires et par questionnaire ont permis d'aboutir aux résultats que l'autonomie de 84% de femmes est affectée à la suite de la fermeture des entreprises (36,8%), des services minima (28,4%) contre 33,7% qui sont restés opérationnels. Ainsi, mettent-elles en œuvre des stratégies individuelles de diversification et de création de petits nouveaux emplois (29%), de savoir-faire (27%), de régularité (15%), etc. ainsi que des stratégies collectives pour le renforcement leur autonomie.

**Mots-clés** : Crise sanitaire Covid-19, emploi féminin, organisation du travail

*Les idées et opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles de l'OFE ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité de ou des auteurs.*

## **Introduction**

La question de l'emploi féminin continue à dominer les débats économiques et sociaux à travers le monde. La problématique de la participation féminine au marché du travail est à la jonction de plusieurs autres préoccupations liées à l'égalité des sexes, la pauvreté et le bien-être familial. La situation économique des femmes est paradoxale. Alors qu'elles contribuent activement au processus de développement, elles ont tendance à être davantage exclues et bénéficient moins de ses effets positifs aux hommes. En d'autres termes, les femmes constituent une ressource exploitée, mais profitent moins du développement économique et social.

Plusieurs observations permettent d'explicitier davantage l'ambiguïté de cette situation, qui n'est pas spécifique à l'Afrique. Tout d'abord, les femmes constituent une force de travail active et importante. En Afrique subsaharienne, en 1994, le taux d'activité des femmes de 15 ans et plus était de 37% et 52% d'entre elles exerçaient une activité économique (Lachaud, 1997). Mais cette évaluation est probablement sous-estimée, compte tenu de la définition restrictive de l'activité économique et de la notion de valeur. Sans aucun doute, la prise en considération du travail non rémunéré rehausse naturellement la contribution des femmes au processus de développement. Ensuite, on observe que plus la famille est pauvre, plus elle dépend de la contribution productive des femmes. Par conséquent, améliorer les opportunités économiques des femmes conduit à réduire la pauvreté dans les ménages.

En République Démocratique du Congo (RDC), le taux d'activité global recouvre d'importantes disparités selon le statut des individus, notamment selon le genre et l'âge. Généralement il y a plus d'actifs formels que d'actives, ce qui se vérifie effectivement en milieu urbain, mais pas en milieu rural. Les femmes étant davantage sous-scolarisées, le taux d'activité féminin est de fait plus élevé dans les campagnes avec 69 %, soit trois points de plus que les hommes (Makabu Ma Nkenda et al., 2005).

La main-d'œuvre du secteur informel non agricole en milieu urbain est relativement plus féminine, car avec un niveau d'études moyen de 7,9 années, 55,1 % des actifs informels dans les grandes villes, plus particulièrement à Kinshasa, sont des femmes (Makabu Ma Nkenda et al., 2005).

Face aux inégalités flagrantes liées au genre sur le marché du travail et en tenant compte du rôle joué par les femmes dans la société congolaise, la présente recherche s'intéresse aux micro et petites entreprises dans la région de Butembo, en province du Nord-Kivu, en vue d'analyser le niveau d'emploi des femmes dans un contexte particulier de la crise sanitaire de Covid-19. Cette étude se propose d'analyser les effets de la Covid-19 sur l'emploi des femmes à la suite de la fermeture des activités qui leur procure des emplois tels les restaurants populaires, les ateliers de couture, les salons de beauté, etc. En outre, elle attend identifier les stratégies individuelles et collectives mises en place par les femmes pour faire face à la crise sanitaire avec des effets économiques.

## **1. Emploi féminin et organisation du travail**

En Afrique, les inégalités entre les sexes ont des effets néfastes potentiels tant sur la croissance durable que sur la réduction de la pauvreté. D'un point de vue théorique, cette partie décrit la problématique de l'emploi féminin face au défi de réduction de la pauvreté en abordant les aspects généraux d'organisation du travail, d'autonomisation de la femme et de l'entrepreneuriat féminin.

### **1.1. Emploi féminin et autonomisation de la femme**

L'égalité entre les sexes est l'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et une cible majeure de la plupart des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement, la Déclaration du Millénaire, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2000, montre combien la communauté internationale est résolue à s'attaquer aux principaux défis auxquels est confrontée l'humanité, entre autres ceux de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Le résultat des études menées par plusieurs organismes internationaux et chercheurs indépendants sur les conditions de la femme dans les pays en développement a permis de mettre en évidence le rôle productif de la femme, ainsi que la prise en compte de tous les aspects de sa vie. Cependant, il s'observe dans beaucoup de pays que les femmes bénéficient moins que les hommes des investissements en matière d'éducation, de santé et d'actifs productifs censés accroître les revenus du travail.

#### ***1.1.1. Participation au marché du travail et autonomisation des femmes***

L'égalité des genres est importante en soi. Comme le stipule Amartya (2009), « le développement est un processus d'expansion des libertés qui doit profiter également à tous, hommes et femmes ». L'élimination des disparités entre les conditions de vie des hommes et des femmes fait autant partie du développement que la lutte contre la pauvreté monétaire. Une plus grande égalité accroît également l'efficacité économique et améliore les autres volets du développement de trois façons importantes (Revenga et Shetty, 2012).

Premièrement, les femmes représentant maintenant dans le monde 40 % de la population active et plus de la moitié des étudiants, la productivité mondiale augmentera si leurs compétences et leurs aptitudes sont davantage exploitées.

Deuxièmement, une plus grande implication des femmes dans le contrôle des ressources des ménages, grâce à leurs propres gains ou à des transferts monétaires, peut renforcer les perspectives de croissance des pays par une augmentation des dépenses dans un sens qui profite aux enfants.

Enfin, en donnant aux femmes les moyens d'agir sur la scène politique, économique et sociale, les problématiques à l'ordre du jour peuvent évoluer et les institutions peuvent devenir plus représentatives de la diversité citoyenne.

L'accès à l'éducation, l'emploi et le revenu confèrent aux femmes une influence dans la prise des décisions au sein de leurs ménages. Des études montrent que quand les femmes participent aux décisions du ménage, les dépenses sont affectées à des besoins essentiels tels que la santé et l'éducation des enfants, ce qui a un effet positif sur la réduction de la pauvreté.

### ***1.1.2. Quelques préalables à l'autonomisation des femmes***

Afin de provoquer des réformes des institutions sociales et d'en assurer la durabilité, les femmes doivent obtenir leur autonomie et prendre leur propre vie en main. Dans de nombreuses sociétés, et pour diverses raisons, ce sont souvent les hommes qui prennent les décisions concernant la vie des femmes.

L'autonomisation des femmes et le changement des institutions sociales demandent de réunir trois conditions importantes (Jütting et Morrison, 2005).

- ***Améliorer l'accès des femmes à l'éducation qui facilite l'accès*** des emplois rémunérés et son épanouissement dans la société.
- ***Améliorer l'accès aux services de soins et de planning familial permet aux femmes de contrôler leur vie familiale***, de participer au marché du travail, de gagner leur vie et ainsi d'acquérir plus d'indépendance vis-à-vis de leur mari.
- ***Améliorer l'accès aux facteurs de production (terre, crédit, nouvelles technologies, information...)*** garantit l'émancipation durable, première étape dans la lutte contre les traditions et les normes de comportements.

## **1.2. Entrepreneuriat féminin et développement socio-économique**

Défini comme la création et le développement d'entreprises par les femmes, ce concept « entrepreneuriat féminin » a pris depuis des années une importance croissante dans la plupart des pays aussi bien industrialisés que ceux en développement. Une femme entrepreneure est donc cette femme qui recherche l'épanouissement personnel, l'autonomie financière et la maîtrise de son existence grâce au lancement et à la gestion de sa propre entreprise.

### ***1.2.1. Une nécessaire attention à l'étude du phénomène***

L'entrepreneuriat féminin doit faire l'objet d'une étude minutieuse, car il est reconnu comme une source non négligeable du développement socio-économique insuffisamment exploitée. Les femmes entrepreneures créent des emplois pour elles-mêmes et pour d'autres, tout en apportant à la société, du fait de leur spécificité, des solutions différentes pour la gestion, l'organisation et le traitement des problèmes des entreprises, ainsi que pour la mise à profit d'opportunités économiques. Cependant, elles sont encore en minorité parmi les chefs d'entreprise. Il existe donc un dysfonctionnement du marché qui opère une discrimination à leur encontre, en faisant obstacle à leur capacité à créer et à faire prospérer une entreprise.

Créer sa propre entreprise constitue l'une des principales opportunités d'emploi pour les femmes. Cette conclusion semble valide, quel que soit le pays ou le type d'économie observé, mais peut-être, plus particulièrement, dans le monde en développement. Il apparaît également que, dans tous les pays, les femmes qui créent une entreprise, exercent une activité indépendante ou ont le statut de propriétaire/dirigeant d'une petite société sont encore minoritaires (OCDE, 2004).

### ***1.2.2 Organisation du marché du travail face à la pandémie de covid-19***

Dans la dynamique internationale de lutte contre la pandémie de Covid-19, des mesures sanitaires et sécuritaires ont été prises par les différents gouvernements pour réduire les pertes de vie humaine. Elles touchent aux intérêts économiques et politiques des nations. Les conséquences de cette situation varient considérablement d'un groupe à l'autre et d'un pays à l'autre, principalement en fonction des inégalités et des politiques publiques d'aide préexistantes. Pour beaucoup de

travailleurs, la progression de la maladie a eu des conséquences très différentes : la réduction du temps de travail, le télétravail, l'obligation de prendre des congés, des licenciements, des pertes d'emploi, des fermetures d'entreprises, etc. Parallèlement, de nouvelles opportunités d'emploi sont apparues dans certaines industries et certaines professions, alors que les embauches sont gelées dans d'autres secteurs.

Dans certains pays, les gouvernements sont intervenus en annonçant des paquets de mesures d'urgence, et des mesures de soutien pour aider les personnes et les entreprises touchées par le confinement. Néanmoins, des femmes sont employées de manière disproportionnée dans des secteurs gravement touchés, tels que les services, l'hôtellerie, les restaurants et le tourisme, et sont également concernées par le déplacement de l'activité économique vers la sphère domestique, où elles assument la majorité de tâches non rémunérées (OIT, 2020). Comme faisant partie des travailleurs de l'économie informelle, on estime que leurs revenus au cours du premier mois de la crise ont diminué de 60% au niveau mondial (OIT, 2020).

L'effet de la crise sur les micro, petites et moyennes entreprises est particulièrement grave en raison de la plus grande vulnérabilité et de la moindre résilience de ces dernières. Compte tenu des difficultés qu'elles rencontrent pour officialiser rapidement leur activité, nombre d'entre elles n'auront pas accès aux programmes d'aide durant la crise. La disparition de nombreuses d'entre elles, qui sont les piliers de l'économie et les principaux fournisseurs d'emplois dans de nombreux pays, aura un impact important sur les économies nationales et les perspectives de croissance mondiale, sur les perceptions et les attentes, et même sur le secteur financier, qui pourrait déjà être mis à l'épreuve par le manque de performance de certains portefeuilles.

## **2. Les petites entreprises de butembo face à la crise sanitaire de covid-19**

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a bouleversé les économies partout dans le monde. Les entreprises sont confrontées à de graves difficultés pour assurer leur viabilité. Cette situation sanitaire a entraîné la réduction de l'activité dans presque tous les segments de la vie socio-économique des pays. Ayant limité notre investigation dans la région de Butembo, à l'est de la RDC, nous voulons analyser la situation socio-économique des micro et petites entreprises locales face à la crise sanitaire ainsi déclarée.

### **2.1. État des lieux des petites entreprises étudiées**

La région de Butembo est située au Nord Kivu à l'est de la RDC. Elle est connue pour ses activités économiques florissantes depuis plusieurs décennies et elle est restée un important poumon économique de tout l'est du pays. L'entrepreneuriat local a pris de l'ampleur dans différents secteurs d'activités qu'il convient d'analyser en mettant en évidence la place de la femme ainsi que le degré de formalité des activités entreprises.

#### **2.1.1. Démarche méthodologique**

Pour mesurer l'ampleur et l'incidence économique de l'entrepreneuriat féminin, plusieurs approches peuvent être utilisées (OCDE, 2004) : 1) comparer les propriétaires d'entreprise femmes et hommes d'après leur part relative et, parfois, leur capacité à créer des emplois ; 2) estimer la proportion de femmes qui choisissent de constituer une entreprise plutôt que, par exemple, d'être salariées ou d'aider bénévolement des membres de leur famille ; 3) comparer les efforts accomplis par les femmes et les hommes pour créer une entreprise, et leur aptitude à y parvenir.

Le Bureau International du Travail a, pour sa part, proposé une méthode d'évaluation de l'impact économique de l'entrepreneuriat féminin, visant à estimer la capacité des femmes à créer des emplois pour elles-mêmes et pour d'autres dans certains pays d'Afrique en développement. Il recourt à des échantillons de commodité, car il est quasiment impossible de se fier aux données des recensements et l'infrastructure ne permet pas un échantillonnage aléatoire.

Pour cette étude, il semble que la crise sanitaire de Covid-19 a affecté significativement les emplois des femmes dans plusieurs parties du monde et bien plus en RDC, par la fermeture totale ou partielle de leurs activités. Pour faire face à cette situation, les femmes entrepreneuses auraient adopté quelques stratégies collectives et individuelles. Collectivement, leur stratégie serait basée sur l'action solidaire qui aurait permis l'accès à certaines ressources (crédits, intrants de production,...). Individuellement, l'organisation de services minima avec de rotations de postes au sein des entreprises aurait permis à certains travailleurs de grader leurs emplois malgré les effets de la crise.

Pour l'analyse des informations recueillies, la démarche méthodologique empruntée est basée sur les approches évaluative et comparative de par l'objectif même de la recherche qui consiste à évaluer les effets de la crise sanitaire de Covid-19 sur les activités de femmes comparativement à celles des hommes. La méthode inductive nous a conduit à la réalisation de certains tests statistiques (Khi-2, comparaison des moyennes). Pour ce faire, un échantillon représentatif de 95 micro et petites entreprises a été sélectionné occasionnellement dans différents secteurs d'activités qui attirent l'entrepreneuriat féminin dans l'économie locale de Butembo à l'Est de la RD Congo.

### ***2.1.2. Secteurs d'activités et entrepreneuriat féminin***

De manière générale, les activités économiques entreprises dans la région de Butembo sont organisées dans le secteur tertiaire qui recouvre un vaste champ d'activités et s'étend du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale. Pour cette recherche, les entreprises enquêtées opèrent principalement dans les services, notamment la restauration et la vente des produits alimentaires, le commerce général, la coupe et couture, les salons de beauté, papeterie et secrétariat public. Ces activités attirent de nombreux petits entrepreneurs en raison de leur facilité d'accès et du faible niveau de capital exigé pour leur mise en œuvre. Notre enquête auprès des entrepreneurs locaux a révélé que les femmes (66,7%) autant que les hommes (33,3%) sont plus présents dans les secteurs de restauration et alimentation (vente des produits alimentaires manufacturés). Quant au secteur de commerce général, il est plus dominé par les hommes que les femmes avec 56,5% contre 44,5%. Les autres activités telles que les salons de beauté, la coupe-couture et la papeterie et/ou secrétariat public attirent de moins à moins d'entrepreneurs comparativement aux deux premières. Les femmes sont plus intéressées à la coupe-couture, les hommes étant plus visibles dans les salons de beauté et les papeteries.

Les femmes étant les plus exposées au chômage, elles sont nombreuses à entreprendre des activités génératrices de revenus dans différents secteurs d'activités. Ainsi, sur l'ensemble de petites entreprises ayant fait l'objet de notre enquête, 57,9% appartiennent aux femmes et 42,1% aux hommes. Le faible niveau d'étude pourrait être le principal facteur à la base de l'exclusion des femmes sur le marché du travail. En effet, il est apparu de notre enquête que sur les 51 femmes propriétaires de petites entreprises rencontrées, 16 seulement, soit 31,4% ont franchi le seuil des études secondaires, tandis que pour les hommes ce pourcentage est de 61,3%. Cette situation est

considérée comme un facteur d'autonomisation de la femme dans la société locale et bien plus dans le foyer où la coutume locale consacre une dépendance de la femme vis-à-vis de son mari.

### ***2.1.3. Statut ou nature de l'entreprise et degré de formalité***

Les petites entreprises créées par la population de Butembo prennent des formes différentes. En effet, la loi en vigueur en matière de création des entreprises en RDC (code OHADA) reconnaît trois catégories d'entreprise : les entreprises commerciales, les entreprises à titre personnel et les associations sans but lucratif. En créant une entreprise commerciale, l'entrepreneur fait le choix d'exercer ses activités sous couvert d'une personne morale distincte de sa personne physique.

Les petites unités de production qui ont émergé dans la région de Butembo sont dans leur quasi-totalité de la catégorie des entreprises à titre personnel de par leur création et leur organisation. L'esprit individualiste ainsi que l'attachement à la famille sont à la base de la croissance des entreprises individuelles et familiales dans la région de Butembo. Ainsi, les résultats de nos recherches font état de 82,1% d'entreprises individuelles parmi celles faisant l'objet de notre étude, 6,3% d'entreprises sociétaires, 6,3% d'entreprises familiales et seulement 5,3% d'associations sans but lucratif. La source du capital investi est un élément pertinent pour permettre de situer les entreprises créées par rapport aux catégories identifiées. Pour la quasi-totalité des entrepreneurs enquêtés, les capitaux investis dans leurs activités proviennent principalement des revenus antérieurs procurés soit par un emploi salarié, soit un auto-emploi informel.

Au regard de la nature des entreprises créées, il est clair qu'elles se soient développées dans le secteur informel. L'analyse du degré de formalité des unités économiques sélectionnées a été faite en considérant le niveau de leur enregistrement au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ainsi que l'obtention de l'autorisation de fonctionnement. De cette analyse il est ressorti que 67,4% d'entreprises n'existent que sous couvert d'une autorisation de fonctionnement qui n'est qu'une première étape du processus de formalisation. Le degré de formalisation est donc très faible avec seulement 28,4% d'entreprises enregistrées au RCCM.

Pour analyser la relation de dépendance entre le degré de formalité et le genre des entrepreneurs locaux (sexe), nous avons fait usage du test de Khi 2 qui a donné une valeur calculée (8,5) bien supérieure à la valeur théorique (0,10), signifiant ainsi que la dépendance est significative entre les deux variables qualitatives. Les données recueillies auprès des entrepreneurs de Butembo ont montré que sur les 31 entreprises formelles, 21 appartiennent aux hommes et 10 seulement aux femmes alors que ces dernières sont plus représentatives dans notre échantillon. Et parmi les 64 entreprises non enregistrées au RCCM, 41 appartiennent aux femmes et 23 seulement reviennent aux hommes.

En définitive, les femmes sont plus nombreuses à entreprendre dans le secteur informel que les hommes pour plusieurs raisons : accès aux ressources de base, faiblesse du capital investi, petite taille des activités organisées.

### ***2.1.4. Durée de travail et rémunération des travailleurs***

La durée de travail fait matière à réglementation pour limiter les abus causés par les employeurs vis-à-vis des employés. L'application de la réglementation en la matière dépend du secteur d'activité et surtout du degré de formalité de l'entreprise. En outre, dans plusieurs entreprises cette durée de travail et la rémunération des travailleurs peuvent être discriminatoire en fonction du sexe.

Pour ce qui concerne la durée de travail, notre enquête a révélé que les hommes et les femmes dépassent largement la durée légale de travail qui est de 8 heures par jour. Les moyennes calculées pour les deux catégories de travailleurs ont donné respectivement 11,33 heures pour les hommes et 10,24 heures pour les femmes. Cette durée élevée de travail est une des caractéristiques essentielles des entreprises informelles qui fonctionnent en dehors de la normalité. Mais les responsabilités de la femme au foyer ou dans le ménage justifient l'écart à la baisse de sa durée de travail dans son milieu professionnel. Elle cherche à se libérer le plus tôt de son travail professionnel pour continuer à travailler à son domicile sans aucune rémunération attendue.

La discrimination liée au sexe s'étend aussi à bien d'autres aspects professionnels telle la rémunération qui fait ressortir un écart considérable au sein des entreprises de Butembo. L'écart observé est disproportionnel à celui de la durée du travail, car la moyenne des salaires déclarés pour les hommes représente le double de la moyenne des salaires des femmes, soit respectivement 48\$ et 24,62\$. Cette situation déplorable se manifeste dans beaucoup d'entreprises de Butembo suite à la durée limitée du travail féminin comparativement au temps de travail masculin.

## **2.2. Effets de la crise sanitaire sur les activités des entreprises**

Les mesures nécessaires pour atténuer les effets de la pandémie Covid-19 ont eu des répercussions importantes sur les sociétés et les économies (OIT, 2020). Dans cette section nous décrivons succinctement les mesures prises par les autorités de la RDC, dans le cadre de la lutte contre la pandémie, avant d'analyser les mécanismes d'adaptation des entreprises locales dans le respect de l'état d'urgence proclamé par le Président de la République.

### ***2.2.1. Différentes mesures contre la pandémie et leur application***

Après avoir enregistré une recrudescence des cas confirmés de coronavirus, Le Gouvernement Congolais a proclamé une série de mesures à travers l'ordonnance n° 20/014 du 24 mars 2020 portant proclamation de l'état d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Les principales mesures qui étaient de nature à affecter directement les activités économiques locales sont celles relatives à la sécurité sur le territoire national et celles concernant l'exercice de la liberté.

Les mesures sécuritaires sur le territoire national se résument par les points suivants :

- La fermeture de toutes les frontières du pays aux passagers et à toute personne, sauf pour les navires et cargos et autres moyens de transport frets ;
- La suspension de tous les vols à provenance des pays à risque et des pays de transit.

Dans le cadre des mesures relatives à l'exercice des libertés, plusieurs restrictions ont été ordonnées par le président de la république :

- L'interdiction de tous les voyages de la capitale vers les provinces et vice-versa. De même, les responsables des entreprises devaient prendre des mesures de service minimum pour pallier le confinement ;
- L'interdiction de tous rassemblements, réunions et célébrations de plus de 20 personnes sur les voies et lieux publics en dehors du domicile familial ;
- L'interdiction de tous les mouvements migratoires, par les transports en commun, bus, camions et autres véhicules de l'intérieur vers la capitale et de la capitale vers l'intérieur ;
- La fermeture provisoire sur toute l'étendue du territoire national des écoles, des universités, des instituts supérieurs officiels et privés et tous les établissements recevant du public ainsi que des lieux de réunion ;

- Interdiction de l'ouverture des discothèques, bars, cafés, terrasses et restaurants...

Ces mesures ont empêché le bon fonctionnement de l'économie en limitant les transactions entre différents milieux, mais aussi en interdisant la fréquentation des lieux d'organisation de certaines activités. La principale faiblesse de ces mesures c'est qu'elles n'aient pas prévu des mécanismes d'accompagnement pour limiter le choc lié à la crise sanitaire.

Dans le contexte général de l'économie de la RDC caractérisée par l'absence d'emplois salariés, ces mesures ont été mal accueillies par les populations des différentes parties du pays qui n'ont que le revenu de leurs activités quotidiennes comme moyen de survie. Dans ces conditions, l'application de ces mesures était plus hypothétique que réaliste.

### ***2.2.2. Organisation des services et gestion des travailleurs pendant la crise sanitaire***

Pour adapter leurs activités au contexte de crise, les entreprises ont adopté une nouvelle organisation qui tient compte des restrictions annoncées par la présidence de la république dans le cadre de l'état d'urgence. Les mécanismes d'adaptation ont été divergents selon les secteurs d'activité des différentes entreprises. De manière générale, de nombreuses entreprises ont fermé leurs portes, tandis que d'autres ont continué à travailler normalement. Les statistiques recueillies ont fait état de 36,8% d'entreprises qui ont totalement fermé leurs portes pendant le confinement alors que 33,7% n'ont pas arrêté de travailler. Ces dernières sont surtout celles du secteur commercial de vente des produits de base tels les aliments, les produits pharmaceutiques, etc. On pourrait avoir dans cette catégorie certaines entreprises récalcitrantes qui ont contourné les mesures de confinement soit en corrompant les agents de l'ordre soit en échappant à leur vigilance. À part ces deux groupes d'entreprises, certaines autres ont organisé des services minima, fonctionnant ainsi à un rythme inhabituel. Celles-ci représentent environ 28,4% des entreprises enquêtées.

Bien que les entrepreneurs soient considérés comme les premières victimes de la crise sanitaire, les travailleurs le sont encore plus, surtout pour les entreprises qui ont fermé leurs portes et celles qui ont organisé des services minima. En effet, il s'est avéré que 43,2% d'entreprises ont remis leurs travailleurs en congé technique avec privation de salaire. Que ce soit pour les entrepreneurs ou pour les travailleurs, les femmes sont les plus touchées par cette situation au point de remettre à cause leur autonomie financière et organisationnelle. Nombreux de nos enquêtés, soit 84,2%, ont affirmé que la crise sanitaire a affecté leur autonomie financière par la baisse de leur revenu ou des recettes réalisées.

En ce qui concerne la perte d'emplois, les femmes sont toujours les plus exposées. Notre enquête montre qu'en situation normale les femmes sont les plus représentatives au sein des entreprises de Butembo. En effet, que ça soit avant ou après confinement la moyenne des travailleurs de sexe féminin est supérieure à celle des travailleurs de sexe masculin (2,78% contre 2,5% et 2,89% contre 2,59%). Mais pendant le confinement les femmes deviennent moins nombreuses par rapport aux hommes.

Pour les entrepreneurs, la restriction des mouvements des populations a des effets économiques et financiers néfastes. Entre autres effets enregistrés, nous avons retenu ceux qui suivent :

- Diminution des facteurs de production suite à la fermeture de douane et à l'inaccessibilité de certaines régions du pays ;
- Augmentation du taux d'insolvabilité dont le ratio a varié de 5% à 12% suite à la perte d'emploi pour beaucoup de travailleurs ;

- Diminution des revenus et par conséquent du volume des épargnes, ce qui a sensiblement réduit la capacité d'investissement des agents économiques concernés ;
- Baisse de la demande traduisant la perte des revenus ainsi que la diminution de la clientèle ;

Pour permettre aux acteurs économiques de surmonter cette situation, l'État devrait manifester sa présence en leur accordant des subventions selon le degré de vulnérabilité de différentes entreprises. Cependant, à l'absence de l'action de l'État, les agents économiques ont entrepris de stratégies de résilience en vue de se maintenir dans une économie sans protection.

### **2.3. Stratégies de résilience face aux effets de la crise sanitaire**

La dépendance forte de l'économie congolaise dans le cadre de l'échange international, la fragilité des emplois indépendants et la prédominance de l'emploi informel regorgeant la majorité de la population active féminine augurent des effets néfastes aussi pour l'économie internationale et nationale qu'au niveau du secteur privé et de la mobilisation des ressources domestiques pour les ménages. Et, faute d'avoir une économie diversifiée, l'emploi féminin à Butembo pourrait particulièrement souffrir pendant et après la pandémie de cette crise non seulement sanitaire, mais également économique. Sur cette lancée, des stratégies individuelles et collectives sont initiées pour engager des actions pouvant permettre de sortir de cette crise.

#### **2.3.1. Stratégies individuelles**

Non seulement les femmes participent aussi que les hommes à l'entrepreneuriat, mais, lorsqu'elles décident de constituer et de diriger une entreprise, elles se tournent généralement vers des secteurs différents.

Lors des enquêtes, il a été révélé que les postes couramment occupés par les femmes sont : gérance (propriétaire ou copropriétaire), comptabilité, caisse, secrétaire, servante, coiffure, cuisine, lavage de la vaisselle, animation des clients, buanderie -lessive, transport, contrôleur de conformité, services des clients, entretien de l'équipement, gérer les approvisionnements et les ventes, chargées de propreté extérieure, accueil et réception.

Dans certains services, les postes peuvent changer selon que l'entreprise a institué la rotation dans les services (caisse, comptabilité, gérance, etc.). Cette permutation peut se faire selon la nécessité tout en tenant compte de l'expérience et les compétences (48%), l'adaptation de tout le personnel à toutes les tâches de l'entreprise (24%), l'aptitude (20%), le savoir-faire (8%).

En outre, les mesures restrictives mises en place entraînent des perturbations avec risques d'aggravation dans le temps et dans les activités des femmes. Des enquêtes effectuées, il ressort que les femmes entrepreneures initient des stratégies de stabilisation de leurs activités par la diversification et création de petits nouveaux emplois (29%), le savoir-faire et respect des clients (27%), l'accroissement des performances et l'augmentation de la qualité (12%), l'assurance du service régulier (8%) et permanent (7%), l'emprunt auprès de banques (6%), le maintien du prix uniforme et la régulation du prix de vente (6%), la disponibilité du produit pour tous (5%).

#### **2.3.2. Stratégies collectives**

Des femmes enquêtées organisent des pratiques informelles de l'épargne et de crédit pour financer les activités économiques. Ce mode de financement provient de la solidarité vécue au sein des groupes sociaux et des associations professionnelles. Leur esprit solidaire et coopératif est aussi remarquable dans la réalisation de leurs activités, affirment 88% des femmes entrepreneures de

Butembo. Ces organisations mutuelles ou sociales interviennent dans plusieurs domaines : financier (64%), social (17%), commercial (14%) et économique (5%). Elles renforcent l'éducation coopérative entre les femmes en recourant parfois à des émissions radiodiffusées et en organisant des rencontres pour rapprocher les membres dans leurs réseaux sociaux. Ainsi, développent-elles des liens et pratiques solidaires s'étendant à leur vie quotidienne pour faire face à différentes crises professionnelle, familiale, voire sanitaire.

### ***2.3.3. Rôle joué par le pouvoir public***

L'impact macroéconomique du Covid-19 sur l'économie congolaise se traduit surtout par une baisse importance de la croissance économique, conséquence de la baisse de la production intérieure. Les résultats des études menées par le Bureau d'étude dénommé « Congo Challenge SC » confirment la volonté qu'a le gouvernement de poser les diagnostics pertinents même si cette crise vient mettre à l'épreuve l'élan pris afin d'accélérer la marche vers l'émergence à travers la mise en œuvre du Plan national Stratégique de développement (PNSD)<sup>1</sup>. Cette émergence préconisait des mesures sanitaires et sécuritaires qui ont conduit au ralentissement de l'activité économique et plusieurs abus faits aux femmes.

La présente étude prétend qu'aux changements intervenus à la suite de la survenance de Covid-19, l'État devrait exercer une influence politique et sécuritaire plus croissante sur le vécu quotidien de la population. Des canaux de transmission du choc de la pandémie devraient être identifiés sur la chaîne d'approvisionnement et des marchés. Car à ces jours, le fret (aérien, maritime, fluvial et routier) est encore autorisé, mais sous surveillance sanitaire. Ce qui entraîne une possible baisse des disponibilités des vivres et non vivres (rupture des stocks) et de leur accessibilité physique et financière (hausse des prix des aliments de base, diminution du pouvoir d'achat des ménages). Malgré le service minimum établi dans des institutions, il faut souligner qu'il a réduit le personnel et a entraîné des retards dans la livraison des biens utiles aux populations dans les besoins.

### ***2.3.4. Quelques perspectives***

Étant donné la mondialisation des échanges et l'allure rapide de la propagation de la pandémie Covid-19, un suivi attentif est d'importance capitale pour en limiter les effets direct et indirect. Dans le cas des tensions sociales, il faut renforcer la confiance pour plus d'efficacité des mesures politiques, mais aussi le dialogue et la protection sociale pour plus d'engagements des travailleurs et des employeurs avec les gouvernements dans la réalisation de l'action commune.

Les formes d'organisation de travail alternatives et la diversification des sources de revenus sont à encourager pour rendre les modalités de travail flexibles et appropriées. Prévenir l'exclusion liée à la Covid-19 et stabiliser l'activité économique et l'emploi féminin grâce aux politiques économiques et d'emplois adéquats. Ce qui permettrait de protéger l'emploi et les revenus des entreprises et ceux des travailleurs subissant les effets indirects (fermetures d'entreprises, interdictions de voyager, annulation des manifestations, etc.). L'emploi féminin, en général indépendant, informel, précaire devrait bénéficier d'une protection sociale (prestations au chômage, aide sociale et au programme d'emploi public) et l'allègement d'impôts et autres charges financières.

---

<sup>1</sup>Cf. Impacts sanitaires et socio-économiques de la Covid-19, en République Démocratique du Congo.

## Conclusion

On peut constater que la Covid-19 a entraîné la chute brutale des activités économiques dans le monde. Cette chute tend petit à petit à devenir durable. Qu'il soit au niveau international et national, il est pris des mesures politiques qui s'imposent afin de diminuer les effets négatifs de cette pandémie. Comme la RDC semble ne pas être fort touchée, le moment doit être à la réflexion sur les possibilités de diversification de son économie pour se prévenir des chocs exogènes des crises et sur la protection sociale pour stabiliser et/ou améliorer l'emploi féminin.

Ce chapitre montre un changement fondamental dans la nouvelle organisation adaptée aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19 dans l'entreprise et dans les communautés locales ou la clientèle de l'entreprise. Les activités de petites entreprises majoritairement informelles ont été ralenties étant donné qu'elles sont en lien direct avec le secteur formel. Cette crise a des effets négatifs sur l'emploi et l'autonomie de la femme avec les différentes pertes d'emploi et des revenus, la diminution de la clientèle, la fermeture des activités commerciales réduisant les disponibilités ainsi que l'accès physique et financière aux biens et services pour satisfaire les besoins des populations.

## Bibliographie

- Lachaud, J. P. 1997. « Exclusion du marché du travail, inégalité et genre dans les capitales africaines : une méthode nouvelle de mesure », In *Tiers-Monde*, tome 38, n°152.
- Makabu Ma Nkenda, T., M. Mba, C. Torelli. 2007. L'Emploi, le Chômage et les Conditions d'Activité en République Démocratique du Congo : Principaux résultats de la phase 1 de l'Enquête 1-2-3 2004-2005, Document de travail DIAL.
- Daly, K. 2007. GenderInequality, Growth and Global Ageing (L'inégalité des sexes, la croissance et le vieillissement de la population mondiale), Global EconomicsPaper 154, Goldman Sachs.
- Lawson, S. 2008. WomenHold Up Half the Sky (Les femmes soutiennent la moitié du ciel), Global Economics Paper 164, Goldman Sachs.
- Amartya, S. 2009. Development as Freedom (New York: Anchor Books).
- Revena, A. et S. Shetty. 2012 « L'autonomisation des femmes, un atout pour l'économie », in *Finances & Développement*.
- Jütting, J. et C. Morrisson. 2005 « Renforcer le rôle économique des femmes dans les pays en développement : pour le changement des institutions sociales », In *Cahier de politique économique*, n° 27, Centre de Développement de l'OCDE.
- OCDE, 2004. Entrepreneuriat féminin : questions et actions à mener, 2ème Conférence de l'OCDE des ministres en charge des Petites et Moyennes Entreprises (PME), Istanbul, Turquie 3-5.
- OIT, 2020. Le monde du travail et la COVID-19, Note de synthèse, Nations Unies,
- OIT, 2020. The COVID-19 response: Getting gender equality right for a better future for women at work.
- OIT, 2019. Déclaration du Centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail.
- OIT, 2020. La crise du COVID-19 et l'économie informelle – Réponses immédiates et défis à relever.